

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 28 mai 2021

Date de la

Convocation :

21 mai 2021

Date d'Affichage :

31 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire, délibérations n° 72 à 82 et de M. MASSON Jean Pierre, 1^{er} Adjoint, délibérations 83 et 84.

Objet : Délibération n° 2021-083

Convention de mise à disposition d'un terrain à l'association « Gliss Grip ».

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien (de la délibération n°72 à la délibération n° 82), GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par Mme ROMAN Leslie.

Absent : M. FINE Sébastien (délibérations n° 83 et 84).

M. ARNAUD Cyril a été élu secrétaire de séance.

VU la demande déposée par l'association « Gliss-Grip » pour la reconduction de la convention de mise à disposition d'un terrain d'entraînement « moto » d'une surface de 8 000 m² situé au lieu dit les Iles de St Jean, parcelles communales n° 2 et 3 de la section E.

Monsieur le 1^{er} Adjoint propose de répondre favorablement à cette demande et sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour la signature de la convention telle qu'elle est annexée à la présente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention tel qu'il a été présenté.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention avec le Président de l'association « Gliss-Grip ».

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE